

## POINT FOURRAGES

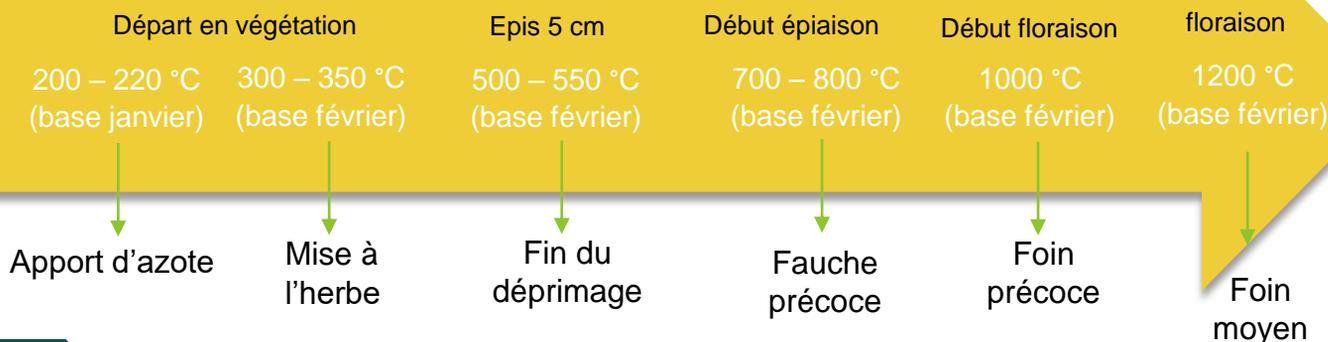
Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

08/04/2020

N°12



### Calendrier fourrager



### Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 <sup>er</sup> février
Avrée	302	167	519
Chateau-Chinon	598	294	523
Clamecy	215	158	545
Dun les Places	598	308	432
Lormes	485	240	502
Nevers	175	161	544
Prémery	260	212	536



Génisses au pâturage, 7 avril 2020

*Données météo au 5 avril 2020 (Source : Météo France)*

### Retour de la douceur, toujours pas de pluie

La semaine dernière a quasiment été nulle en terme de pousse d'herbe à cause des gelées matinales associées à un temps sec. Les cumuls de températures ont augmenté d'environ 50 degrés et sont partout compris entre 500 et 550°C à l'exception des zones les plus en altitude du Morvan. Les mesures de hauteurs d'herbe indiquent des gains hebdomadaires compris entre 0,3 et 1 cm soit 75 à 250 kg de MS produits par hectare en une semaine. La pousse est donc souvent inférieure à la consommation (une UGB consomme 14 kg de MS par jour, soit une consommation de 196 kg de MS/ha/semaine dans le cas d'un chargement de 50 ares/UGB).

Le retour de la chaleur permet à la pousse de redémarrer doucement mais le manque d'eau se fait ressentir. Des précipitations sont annoncées pour la fin de la semaine : prévoyez vos apports d'azote sur les parcelles de fauche qui ont été déprimées.

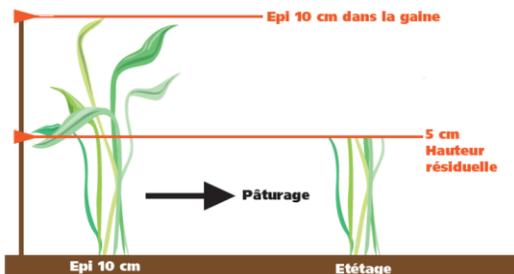


## Tour d'horizon des prairies nivernaises

- Dans le Morvan (communes en orange sur la carte ci-dessous), les disponibilités en herbe sont globalement faibles. Les parcelles suivies font état de hauteurs d'herbe comprises entre 4 et 8 cm selon l'exposition et l'altitude. Les conditions sont toutefois favorables à la mise à l'herbe des animaux. Le déprimage des parcelles de fauche peut se poursuivre encore cette semaine dans les zones les plus en altitude (> 500m) où les 500°C cumulés sont à peine atteints.
- Dans le reste du département, le Centre Nivernais et les Plateaux de Bourgogne (communes en vertes et jaunes sur la carte), les hauteurs d'herbes sont très hétérogènes, avec des écarts importants parfois au sein d'une même parcelle. Elles sont comprises entre 10 et 12 cm dans les parcelles sur sols filtrants et profonds (argilo-calcaires du nord du département, vallée de la Nièvre, Sologne Bourbonnaise, bordure Morvan) où lorsqu'une fertilisation précoce a pu être effectuée (apports d'azote effectués avant mi-février). Les parcelles plus hydromorphes (Puisaye, Bazois,...) n'ont pas pu recevoir d'engrais tôt et la végétation a d'abord souffert des excès d'eau avant de sécher d'un seul coup. Les hauteurs d'herbe sont ici comprises entre 5 et 10 cm en moyenne.
- Les conditions actuelles, défavorables à la pousse rappellent l'importance de ne pas gaspiller d'herbe. Le pâturage tournant permet, grâce à un fort chargement instantané de resserrer les animaux sur une surface réduite et d'éviter l'apparition de zone de refus (prévoir 8 à 10 ares par UGB selon le potentiel). Dans le cas d'un chargement instantané insuffisant, les animaux vont surpâturer certaines zones et en délaisser d'autres, générant l'apparition de refus et donc un gaspillage d'herbe.



Fond cartographique : IGN © Geofis  
Cartographie : Chambre d'Agriculture de la Nièvre



- La gestion du pâturage de printemps doit permettre d'éviter le surpâturage en ne pâturant pas en dessous de 5 cm (cf schéma ci-contre, d'après PSHF Limousin). Un pâturage trop ras (inférieur à 5 cm) épuise la plante, ce qui allonge son temps de repousse et favorise le développement des adventices aux dépens des bonnes graminées.

## Vos interlocuteurs



**Les conseillers élevage**

03 86 93 40 60

[elevage@nievre.chambagri.fr](mailto:elevage@nievre.chambagri.fr)